



AVIS DE PASSAGE



Madame, Monsieur,

Dans le cadre de sa politique en faveur du tri et de la réduction des déchets, la communauté de communes modernise le service et son financement. Afin de pouvoir vous remettre votre bac à ordures ménagères et votre bac pour les emballages ou votre badge d'accès aux nouvelles bornes collectives (selon votre localisation géographique), des ambassadeurs viennent à votre rencontre.

Ils sont sur votre commune (SAINT BROLADRE) à partir du 29/08/2022

Dans un 1^{er} temps, ils se rendent au domicile de chacun pour recueillir les informations nécessaires au bon fonctionnement du nouveau service et répondre à vos questions. Merci de leur réserver le meilleur accueil. La remise des bacs ou badges aura lieu dans un 2nd temps auprès des personnes qui auront été rencontrées.

Bon à savoir : nos agents sont facilement reconnaissables à leur tenue et véhicule où figure le logo de la Communauté de Communes. Ils doivent vous présenter leur carte, ils sont formés au respect des gestes barrières, ils ne rentrent pas chez vous. L'entretien se fait à l'extérieur. Ils auront besoin du numéro qui figure sur votre carte de déchetterie, n'hésitez pas à la préparer pour leur passage !

Une question ?

Contactez le service de collecte des déchets (**numéro gratuit**)

0 805 691 343 Service & appel gratuits



AVIS DE PASSAGE



Madame, Monsieur,

Dans le cadre de sa politique en faveur du tri et de la réduction des déchets, la communauté de communes modernise le service et son financement. Afin de pouvoir vous remettre votre bac à ordures ménagères et votre bac pour les emballages ou votre badge d'accès aux nouvelles bornes collectives (selon votre localisation géographique), des ambassadeurs viennent à votre rencontre.

Ils sont sur votre commune (SAINT BROLADRE) à partir du 29/08/2022

Dans un 1^{er} temps, ils se rendent au domicile de chacun pour recueillir les informations nécessaires au bon fonctionnement du nouveau service et répondre à vos questions. Merci de leur réserver le meilleur accueil. La remise des bacs ou badges aura lieu dans un 2nd temps auprès des personnes qui auront été rencontrées.

Bon à savoir : nos agents sont facilement reconnaissables à leur tenue et véhicule où figure le logo de la Communauté de Communes. Ils doivent vous présenter leur carte, ils sont formés au respect des gestes barrières, ils ne rentrent pas chez vous. L'entretien se fait à l'extérieur. Ils auront besoin du numéro qui figure sur votre carte de déchetterie, n'hésitez pas à la préparer pour leur passage !

Une question ?

Contactez le service de collecte des déchets (**numéro gratuit**)

0 805 691 343 Service & appel gratuits